

# 3<sup>èmes</sup> Rencontres d'histoire de Paris

Archives nationales

6 juin 2013

## L'action policière à Paris : acteurs, espaces, résistances du Moyen Age à la Révolution française

Centre Historique des Archives Nationales, 11 rue des Quatre Fils, Paris 3e

Salle d'albâtre

Organisation : Julie Clautre (Université Paris I/LAMOP), Vincent Denis (Université Paris I/ CRHM), Ghislain Brunel (Archives nationales)

avec le soutien du LAMOP (UMR 8589), de l'IDHE (UMR 8553), de l'équipe Modernités et Révolutions (EA 127, Paris I), de l'Institut Universitaire de France, en association avec le programme Systèmes policiers européens (SYSPOE) de l'ANR.

### Argumentaire

L'idée de la journée vient du constat du renouvellement récent des travaux en France sur la police et l'ordre public, au Moyen Age et aux temps modernes, notamment sur Paris. Une longue tradition à la fois historiographique et policière a fait de la police de Paris le modèle de toute police urbaine en France. Au vu des études récentes sur les différentes polices en France dans les temps modernes, Paris apparaît bien plus comme une brillante exception que comme l'horizon indépassable des polices urbaines. Encore persistant, ce récit a pour pierre angulaire la création de la lieutenance de police en 1667, considérée comme la naissance de la police « moderne », et l'expression de l'absolutisme royal. On retrouve un récit semblable de la royalisation de l'action policière dans le Paris du Moyen Age, qui aurait été marqué par une confiscation des compétences de police par le pouvoir royal. La récurrence d'un même schéma, celui d'une perte d'autonomie locale au profit d'instances royales, à travers les siècles, invite à le dépasser et à examiner à nouveaux frais les structures policières et la place de la police dans l'histoire de la capitale. Toutefois, en faisant dialoguer les historiens de différentes périodes, nous ne cherchons pas à dater la royalisation de l'action policière, mais à éviter les écueils d'une histoire institutionnelle étroite, notamment celui qui consiste à nier l'existence d'une action policière avant une naissance de la police datée du XVIIe siècle.

A partir des travaux récents sur la police inspirés par Michel Foucault, comme celui de Paolo Napoli, on peut retenir que l'action policière se caractérise par sa plasticité, la police se définissant comme un instrument de gouvernement souple et adaptable. Notre objectif est d'examiner les transformations dans la capitale de l'action policière par définition malléable, l'adaptation du travail policier à la société parisienne et à ses transformations, sachant que le terrain d'observation est très singulier. Il est en effet sans doute plus juste de parler d'exception parisienne que de modèle parisien en matière de police, de même qu'on peut faire l'hypothèse d'une spécificité parisienne des structures et de l'activité policière, sur la longue durée. L'espace parisien est en effet un espace singulier : au Moyen Age et à l'époque moderne, Paris se distingue précocement par sa masse urbaine, son gigantisme démographique et spatial, ses fonctions de capitale. La ville a aussi pour traits de longue durée, en matière de police, un polycentrisme persistant et des phénomènes d'imbrication de différents acteurs.

Dans cette perspective, les communications cibleront quelques domaines d'intervention précis : la police économique, la police sanitaire, la police de tranquillité publique. D'autres porteront plus spécialement sur les acteurs et le personnel policiers. Nous souhaitons aborder ainsi trois grandes séries de questions, sans que les directions esquissées soient exhaustives. Comment ce personnel s'adapte et se transforme-t-il ? Quelles sont les dynamiques de transformation des acteurs de la police ? L'adaptation des profils de policiers, l'émergence de formes de professionnalisation, voire de « métiers de police », le rôle de l'armée, sont autant de pistes possibles. On examinera les modalités d'action, le contenu du travail policier et les façons de faire. Il faudra prendre en compte l'adaptation des domaines d'action et les redéfinitions du périmètre policier, variable selon les époques. On s'intéressera également aux formes de territorialisation policière dans la ville et à leurs transformations : comment les acteurs de la police investissent-ils l'espace parisien ?

### Programme

#### **Matinée**

9 h 30 Introduction par Julie Claustre et Vincent Denis

Marion Bernard (archiviste paléographe, conservateur du patrimoine stagiaire, INP)

#### **Juridiction professionnelle, ordre public, sûreté : les enjeux de la libéralisation du commerce des armures à Paris au temps de la guerre entre Armagnacs et Bourguignons.**

Julie Claustre (Université Paris I Panthéon-Sorbonne, LAMOP)

#### **Remarques sur les espaces policiers de Paris à la fin du Moyen Age**

Diane Roussel (Université de Reims Champagne-Ardenne, CERHIC)

#### **A la poursuite de la police. Sécurité, ordre public et justice à Paris au XVIe siècle**

Safia Hamdi (Université de Tunis)

#### **Les officiers de la police économique de l'Hôtel de Ville de Paris sous le règne de Louis XIV: de la tutelle municipale à la tutelle royale**

## **Après-midi**

14 h Diego Carnevale (Université Paris I Panthéon-Sorbonne, LabEx HASTEC, EA 127)

**Les cimetières à Paris au XVIIIe siècle : problèmes de police, de santé et d'aménagement de l'espace urbain.**

Vincent Denis (Université Paris I Panthéon-Sorbonne, EA 127, IUF)

**Etre commissaire de police à Paris en Révolution (1790-1795)**

Jean-Christophe Balois (Université Paris I Panthéon-Sorbonne, IDHE)

**La police du travail après la fin de la police du travail**

Vincent Milliot (Université de Caen-Basse Normandie, CRHQ)

## **Conclusions**

## **Discussion générale**